



Convention définitive des Inuvialuit

2018-2021



Inuvialuit Regional Corporation



Yukon

Canada



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec :

communicationspublications@canada.ca

www.canada.ca/relations-couronne-autochtones-affaires-nord

1-800-567-9604

ATS seulement 1-866-553-0554

Key title: Convention définitive des Inuvialuits, rapport annuel (Imprimé)

Variant titles: Convention définitive des Inuvialuits, rapport consolidé du Comité de coordination de la mise en oeuvre;
Convention définitive des Inuvialuit

1. ISSN Print - ISSN 2560-6395
2. ISSN Online (PDF) - ISSN 2560-6409
3. Catalogue Print - R71-56F
4. Catalogue Online (PDF) – R71-56F-PDF

Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2022. Cette publication est également disponible en anglais sous le titre :
Convention définitive des 2018-2021 Inuvialuit

Table des matières

Avant-propos	3
Glossaire des sigles.....	7
Carte de la région désignée des Inuvialuit	8
Chapitre 1 : La Convention définitive des Inuvialuit en bref.....	9
La Convention définitive des Inuvialuit en quelques mots	10
Contexte	10
Présentation des dispositions de la Convention.....	10
Chapitre 2 : Comité de coordination de la mise en œuvre.....	12
Société régionale inuvialuit.....	12
Conseil inuvialuit de gestion du gibier	12
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	13
Gouvernement du Yukon	13
Gouvernement du Canada.....	13
Chapitre 3 : Sommaire des activités de mise en œuvre de 2018 à 2021.....	14
3.1 Nouvelles/changements importants entre 2018 et 2021	14
Changements administratifs.....	14
Autres nouvelles	14
Projets de recherche en cours dans la région désignée des Inuvialuit	15
3.2 Rapport d'activités pour les exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.....	20
3.2.1 Administration et financement.....	20
Nominations aux commissions et comités.....	20
Le point 2018-2021 sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	20
Cartes d'identité inuites	21
Financement de la mise en œuvre.....	21
3.2.2 Environnement, terres et changements climatiques	22
Bassins de retenue	22
Nettoyage environnemental des sites de déchets contaminés.....	23
3.2.3 Questions et points relatifs à la CDI	23
Examen imposé par l'article 16	23
IFA-101/102.....	24
Modifications à la CDI	24
Rapports annuels	24
Chapitre 4 : Financement de la mise en œuvre	25
Annexe A : Liste des recherches dans la région désignée des Inuvialuit	25

Hivuumutdjutikhaq

Aulatdjutikhat Hivumut Ikayuqtigiikhutik Katimayiit una Unipipkaaq nalliuтиhimayuq ukiungni 2018 - 2019- 2020lu , Inuvialuit Nunataarviani Angirutaini (IFA)llihimapkaqtitjutait inungnut ukuaklu ukiungini 2020 - 2021lu.

Umani Unipkangmi nalliuтиhimayumi hapkuat naunaiyaqtauhimayut Aulatdjutikhat Hivumut Ikayuqtigiikhutij Katimayiit Havangit hulitdjutaitlu tahapkuat ukiungin'ni. Tahapkuat Ikayuqtigiikhutik Katimayiita havaktait uqaritiqhugit angiqatigiikhutiklu ihivriuqtamingmingnik unipkaaliuqhimayut. Aulatdjutikhat Hivumut Ikayuqtigiikhutik Katimayiit Inuvialuit Nunatarviani Angirutani nalaumayumik aulaniqatitumaplugu havapaktut, tahamna Inuvialuit-Kangigyaat havaqqatiginiqaqublugu nakuunikhanut hivumut aulapkarumaplugu.

Duane Ningaqsiq Smith

Inuvialuit Regional CorporationKut

Dennis Arey

Inuvialuit Anguhiqiyit Katimayiit

Diane Gunter

Yukonmi Gavamangat

Sahara Morin

Nunatiami Gavamangat

Patrick Barthold/ Monica van Huystee

Kanadami Gavamangat

Sivunmuk

Taamna Taimaaga Atautchikun Savaktuat simaurusuktuaq takunaqtuq ukiuq makpiraat quliaraa taimaaga Inuvialuit Final Agreement (IFA) ukiuq 2018 – 2019, 2019 – 2020, suli 2020-2021mi manik ukiuq.

Ukiuq makpiraat quliaraa takunaqtuq isuma savaat taimaaga IFA Taimaaga Atautchikun Savaktuat suli manik ukiuq. Savaat Taimaaga Atautchikun Savaktuat isaktuaq angiqtuatlu atdjigiiktuk kamagilu. Taimaaga Atautchikun Savaktuat isuma taimagaa taamna Inuvialuit Final Agreement, nakuruallaktaaq Inuvialuit-Pitquyaq atuatchikunlu isaktuaq tutqaanaaittuq.

Duane Ningaqsig Smith

Inuvialuit Regional Corporation

Dennis Arey

Inuvialuit Game Council

Diane Gunter

Government Yukonmi

Sahara Morin

Government Northwest Territorymi

Patrick Barthold/ Monica van Huystee

Government Canadami

Hivunmun

Una iligaat katimarit iłuarigaat anipkalakamigrung̲ quliaq ilitchurirrakraq inuit nunamiktigun agirun (IFA) uumani 2018 – 2019, 2019-2020, ukuatlu 2020- 2021 ukiungit ilitchuriakrat.

Ukuat quliat ilitchuriakrat hagvirait hiakkait havaating IFA kut katimaéringiha iligaat katimarit ikayuqtigivilugit uumani ukiumi. Havaaqting Una havaaq itna ilirangat atautchikun iłuatun iligaat ikayuqtigiikhuting avatqutaqhailivlugu ilirraqting pilautaqrukluq kinapayaa. Ukuat iliqiruat katimaritn pilautaqtut una angaun mik iliqikaming Inuvialuit angautaanik, huamahigait Inuvialuit nunaqarningat avanmun havalahivlugi piiguumatqungitkaat angarniq.

Duane Ningaqs iq Smith

Inuvialuit Regional Corporation

Dennis Arey

Inuvialuit Game Council

Diane Gunter

Government of Yukon

Sahara Morin

Government of Northwest Territories

Patrick Barthold/ Monica van Huystee

Government of Canada

Avant-propos

Le Comité de coordination de la mise en œuvre est heureux de présenter le rapport annuel sur la mise en œuvre de la Convention définitive des Inuvialuit pour les exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Ce rapport présente les grandes lignes des travaux effectués par le Comité au cours de ces exercices. Les travaux du Comité se font dans un esprit de consensus et de respect mutuel. Le Comité s'engage à mener à bien la mise en œuvre de la Convention, à renforcer la relation entre les Inuvialuit et la Couronne et à faire progresser la réconciliation.

Duane Ningaqsiq Smith

Société régionale inuvialuit

Dennis Arey

Conseil inuvialuit de gestion du gibier

Diane Gunter

Gouvernement du Yukon

Sahara Morin

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Patrick Barthold/ Monica van Huystee

Gouvernement du Canada

Glossaire des sigles

CCMO	Comité de coordination de la mise en œuvre
CDI	Convention définitive des Inuvialuit
CIGG	Conseil inuvialuit de gestion du gibier
MDN	Ministère de la Défense nationale
RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
SRI	Société régionale inuvialuit

Carte de la région désignée des Inuvialuit

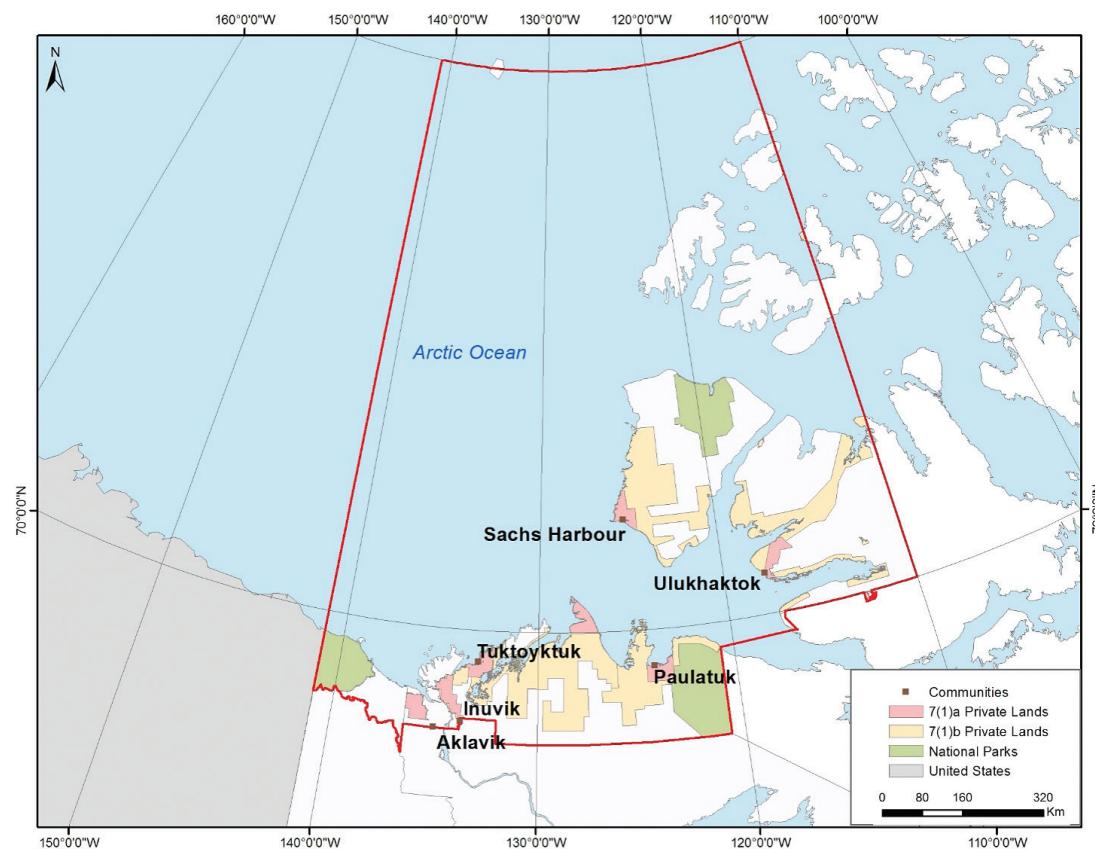
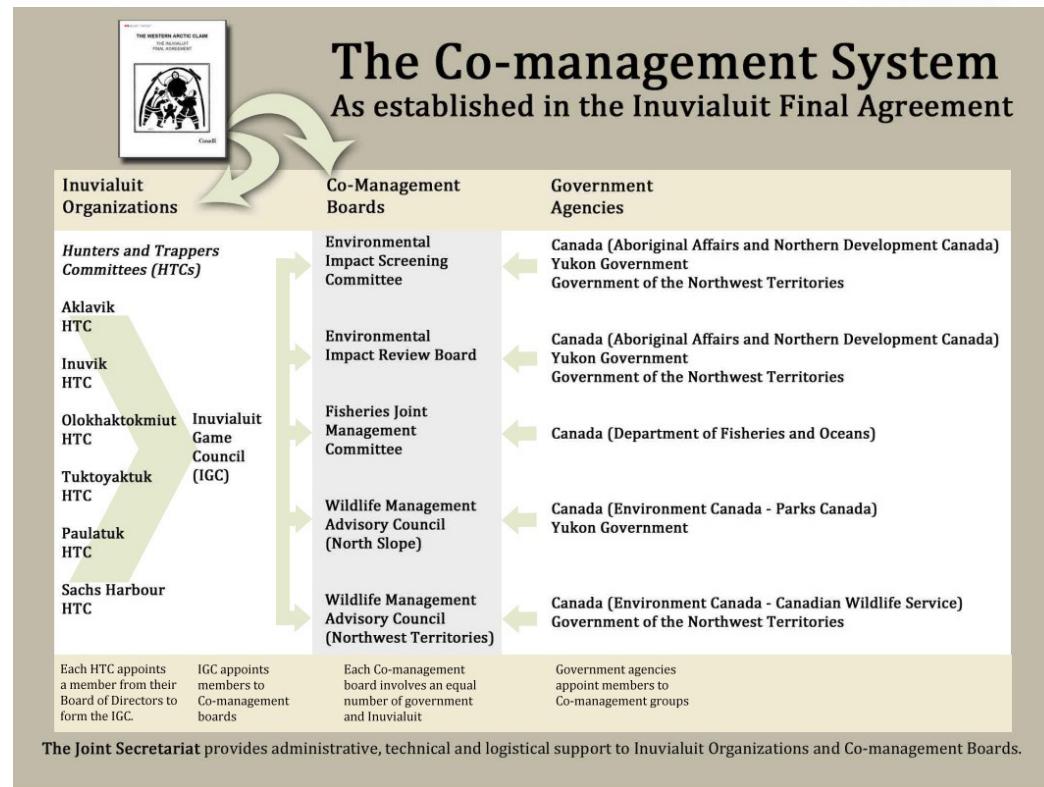


Figure 1 – Carte de la région désignée des Inuvialuit, source : site Web de la SRI

Chapitre 1 : La Convention définitive des Inuvialuit en bref

Figure 2 – Schéma montrant la structure des organismes de mise en œuvre, des signataires, des gouvernements participants et des organisations inuvialuit



Source de l'image : Rapport du Comité de coordination de la mise en œuvre de la Convention définitive des Inuvialuit 2016-2017 et 2017-2018 (révisé par RCAANC en 2021)

La Convention définitive des Inuvialuit en quelques mots

Contexte

La Convention définitive des Inuvialuit (CDI) a été signée le 5 juin 1984 et est entrée en vigueur le 25 juillet 1984 par voie de la *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*. Il s'agit du premier traité moderne à être signé au nord du 60e parallèle et du deuxième traité moderne à être signé au Canada¹. La CDI a été conclue et signée par les Inuvialuit et le gouvernement du Canada. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Yukon ont également signé l'accord en reconnaissance de leur rôle dans la mise en œuvre et le respect des obligations de la CDI.

Ce traité moderne entérine la propriété, l'utilisation et la gestion des terres et des ressources visées. Il assure la préservation et la promotion de l'identité culturelle, des valeurs et du mode de vie traditionnel des populations autochtones. La région désignée des Inuvialuit, définie par la CDI, s'étend sur 435 000 kilomètres carrés de terres et englobe le delta du Mackenzie, la mer de Beaufort et la région du golfe Amundsen.

Présentation des dispositions de la Convention

- **Propriété foncière** : Dans la CDI, les Inuvialuit ont reçu le titre de propriété en fief simple d'environ 91 000 kilomètres carrés (environ 35 135 milles carrés) de terres dans l'ouest de l'Arctique, dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette zone comprend 13 000 kilomètres carrés (environ 5 000 milles carrés) de terres sur lesquelles les Inuvialuit ont des droits souterrains.
- **Admissibilité et inscription** : Une autorité d'inscription initiale a été créée avec deux représentants de la Société régionale inuvialuit (SRI) et un représentant du Canada. Il incombe à l'autorité de créer et de publier la liste initiale des bénéficiaires de la Convention sur la base des critères d'admissibilité. La SRI est responsable des inscriptions en continu.
- **Indemnité financière** : Dans la CDI, les Inuvialuit, représentés par la SRI, ont reçu 152 millions de dollars sur 14 ans sous forme de transfert de capitaux² et ont également reçu deux paiements supplémentaires en 1984, soit un paiement unique de 7,5 millions de dollars au programme de développement social des Inuvialuit et un autre de 10 millions de dollars au fonds de promotion économique.
- **Mesures économiques** : Le chapitre sur les mesures économiques de la CDI prévoit l'évaluation des progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs énoncés à l'article 16.2 de la Convention, à savoir :
 - la participation pleine et entière des Inuvialuit à l'économie du Nord canadien;
 - l'intégration des Inuvialuit à la société canadienne grâce à leur accession à un niveau satisfaisant d'autosuffisance économique ainsi qu'au développement d'assises économiques solides.Un premier examen public a été réalisé en 2000. L'article 16 exige qu'un examen des mesures économiques soit effectué tous les cinq ans pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

¹ <https://irc.inuvialuit.com/about-irc/inuvialuit-final-agreement>

² <https://www.eia.gov.nt.ca/en/priorities/concluding-and-implementing-land-claim-and-self-government-agreements/inuvialuit>

- **Sociétés inuvialuit** : Les sociétés inuvialuit sont responsables de la gestion des indemnités et des avantages reçus par les Inuvialuit après la signature de la Convention. La SRI a la responsabilité générale de gérer les affaires de ses filiales et d'atteindre les objectifs définis dans la Convention.

Il existe six sociétés communautaires inuvialuit avec leurs administrateurs élus : Aklavik, Inuvik, Paulatuk, Sachs Harbour, Tuktoyaktuk et Ulukhaktok. Les administrateurs élus sont responsables d'élire le président de la SRI. Le président de la SRI remplit également le rôle de chef de la direction de cette dernière. Les présidents élus des sociétés communautaires ainsi que le président et le chef de la direction de la SRI forment ensemble le conseil d'administration de la SRI.

La Société inuvialuit de gestion foncière est propriétaire des terres inuvialuit reçues aux termes de la CDI. La SRI gère l'administration des terres inuvialuit et est responsable de tout ce qui touche la gestion, la supervision et l'administration de ces terres. La Société inuvialuit de développement, la Société pétrolière inuvialuit et la Société inuvialuit de placement exercent des activités commerciales et placent les fonds de règlement au nom des Inuvialuit.

- **Cogestion de la faune et de l'environnement** : Les Inuvialuit ont des droits de prise très étendus dans la région désignée des Inuvialuit. Ils disposent également d'un mécanisme pour régler les réclamations contre les promoteurs pour les pertes de jouissance qu'ils ont causées et pour obtenir des indemnités ou des mesures correctives, le cas échéant. La CDI a établi des structures pour assurer la participation des Inuvialuit à la gestion de la faune, à la conservation et à la protection de l'environnement dans la région désignée des Inuvialuit. Ces structures comprennent des comités communautaires inuvialuit de chasseurs et de trappeurs et le Conseil inuvialuit de gestion du gibier (CIGG), qui est composé de membres de chaque comité de chasseurs et de trappeurs.

La CDI a également établi cinq organismes où le gouvernement et les Inuvialuit sont représentés à parts égales :

- Le **Comité d'étude des répercussions environnementales** détermine si les projets d'exploitation proposés nécessitent une évaluation détaillée des répercussions sur l'environnement.
- Le **Bureau d'examen des répercussions environnementales** réalise des examens publics des propositions de projet d'exploitation jugés nécessaires par le Comité d'étude des répercussions environnementales.
- Le **Comité mixte de gestion de la pêche** conseille le ministre des Pêches et des Océans sur les questions relatives à la pêche et aux mammifères marins dans la région désignée des Inuvialuit.
- Le **Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.)** conseille les gouvernements et les autres organismes compétents sur les questions de gestion et de conservation de la faune dans la partie des Territoires du Nord-Ouest de la région visée par le règlement.
- Le **Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant nord)** conseille les gouvernements et les autres organismes concernés sur les questions de gestion et de conservation de la faune sur le versant nord du Yukon, y compris l'île Herschel, et fait des recommandations au ministre compétent sur la planification et la gestion du parc national Ivvavik et du parc territorial de l'île Herschel-Qikiqtaruk.

Le secrétariat conjoint fournit un soutien administratif, technique et logistique aux organisations inuvialuit (ou au CIGG et aux comités de chasseurs et de trappeurs) et aux groupes de cogestion.

- **Commission d'arbitrage** : Établie en vertu de l'article 18 de la CDI, la Commission d'arbitrage a la compétence d'arbitrer tout différend relatif à la signification, à l'interprétation, à l'application ou à la mise en œuvre de la CDI entre les Inuvialuit et l'industrie ou le Canada.
- **Financement de la mise en œuvre** : Le Canada fournit un financement annuel pour la mise en œuvre des obligations de la CDI par les ministères fédéraux et les gouvernements et organismes territoriaux ainsi que le travail continu des autres organismes de mise en œuvre de la CDI.

Chapitre 2 : Comité de coordination de la mise en œuvre

La CDI étant l'un des premiers traités modernes, elle ne comportait pas de comité ou de plan de mise en œuvre comme les traités modernes négociés plus récemment. Cependant, après plusieurs années de mise en œuvre de la CDI, en 1994, la SRI et le Canada ont déterminé que la création d'un comité de mise en œuvre serait bénéfique pour la mise en œuvre de la CDI. Le Comité inuvialuit de coordination de la mise en œuvre (CCMO) a ainsi vu le jour le 11 mai 1999.

Le CCMO est composé de représentants de la SRI, du CIGG, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du gouvernement du Yukon et du gouvernement du Canada. Le CCMO constitue un forum où les parties peuvent discuter des questions relatives à la mise en œuvre de la CDI et superviser la mise en œuvre de la Convention.

La section qui suit décrit brièvement les représentants du CCMO.

Société régionale inuvialuit

La SRI a été créée pour représenter les droits et les avantages des Inuvialuit et gérer les affaires découlant du règlement décrit dans la CDI. Elle représente également les Inuvialuit au sein du CCMO. En plus de son travail au sein du CCMO, la SRI s'engage à améliorer le bien-être économique, social et culturel des Inuvialuit par la mise en œuvre de la CDI et tout autre moyen disponible.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, la SRI était représentée au CCMO par Duane Smith, président et chef de la direction de la SRI.

On peut trouver de plus amples renseignements sur la SRI en ligne à <https://irc.inuvialuit.com/about-irc> (en anglais).

Conseil inuvialuit de gestion du gibier

Le CIGG a été créé conformément à l'article 14.73 de la CDI. Il est composé d'un président et d'un représentant de chacun des comités de chasseurs et de trappeurs.

Le CIGG est responsable de faire respecter et d'administrer les droits de prise des Inuvialuit et représente également l'intérêt collectif des Inuvialuit pour tout ce qui concerne la faune, l'environnement, la gestion des ressources renouvelables et la conservation dans la région désignée des Inuvialuit. Le CIGG nomme des représentants inuvialuit à tous les comités mixtes de cogestion de la faune et de l'environnement établis en vertu de la CDI. Il agit également en tant que représentant régional des chasseurs, trappeurs et pêcheurs inuvialuit.

En mars 2021, Dennis Arey est devenu président du CIGG en remplacement de Jim Elias qui a assuré la présidence par intérim de février 2020 à mars 2021. Vernon Amos a été président d'octobre 2018 à février 2020; il a remplacé John Lucas Jr. en tant que président du CIGG et membre représentant ce dernier au sein du CCMO.



Crédit photo: Société régionale inuvialuit

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Jusqu'au 1^{er} avril 2017, le ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales était responsable de coordonner les activités de mise en œuvre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vertu de la CDI. Le 1^{er} avril 2017, le ministère a fusionné avec celui de l'Exécutif pour former le ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones. En 2018-2019 et 2019-2020, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest était représenté au sein du CCMO par Susan Bowie, directrice de la division de la mise en œuvre.

Le 9 décembre 2019, Sahara Morin a remplacé Susan Bowie en tant que représentante du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au sein du CCMO et était donc en place pour l'année 2020-2021 couverte par le présent rapport.

- On peut trouver de plus amples renseignements sur le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à <http://www.gov.nt.ca>.
- On peut trouver de plus amples renseignements sur le ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones à <http://www.eia.gov.nt.ca>.

Gouvernement du Yukon

Le secrétariat de la CDI du Yukon se trouve au sein de la direction générale des politiques et de la planification du ministère de l'Environnement. Il est responsable de gérer les fonds de mise en œuvre de la CDI reçus du Canada et de coordonner les activités de mise en œuvre de la CDI du gouvernement du Yukon. Le directeur de la direction générale des politiques et de la planification représente le gouvernement du Yukon au sein du CCMO.

La représentante du gouvernement du Yukon de 2018 à 2020 était Jennifer Meurer. En novembre 2020, Diane Gunter a remplacé Jennifer Meurer en tant que directrice de la direction générale des politiques et de la planification et est devenue la membre du CCMO représentant le gouvernement du Yukon. Stephanie Muckenheim, coordonnatrice de la mise en œuvre et des projets de la Convention définitive des Inuvialuit, est la membre suppléante du CCMO.

- On peut trouver de plus amples renseignements sur le gouvernement du Yukon à <https://yukon.ca>.

Gouvernement du Canada

Le Canada est représenté au CCMO par le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord (RCAANC), autrefois connu sous le nom d'Affaires autochtones et du Nord Canada. Le mandat de RCAANC consiste notamment à renouveler les relations de nation à nation, à aider les peuples autochtones à renforcer leurs capacités, à soutenir la vision d'autodétermination des peuples autochtones et à faire progresser la réconciliation.

Le Secteur de la mise en œuvre du Ministère est responsable de surveiller et de faciliter le respect des obligations du gouvernement fédéral énoncées dans la CDI. Le Secteur de la mise en œuvre finance la SRI et ses commissions et comités, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Yukon.

Au cours de l'exercice 2018-2019, le représentant du Canada au CCMO était Dale Pegg, directeur, Gestion des traités Ouest, Secteur de la mise en œuvre. Au cours du premier semestre de l'exercice 2019-2020, Monica van Huystee, directrice intérimaire, Gestion des traités Ouest, a représenté le Canada au CCMO. Au cours de la seconde moitié de l'exercice 2019-2020, le Canada a été représenté par Patrick Barthold qui a assumé le poste de directeur, Gestion des traités Ouest.

- On peut trouver de plus amples renseignements sur le gouvernement du Canada et ses ministères, programmes et services à <http://canada.gc.ca/accueil.html>.
- On peut trouver de plus amples informations sur RCAANC à <https://www.canada.ca/fr/relations-couronne-autochtones-affaires-nord.html>.

Chapitre 3 : Sommaire des activités de mise en œuvre de 2018 à 2021

Le présent chapitre fait le sommaire des nouvelles et activités importantes liées à la mise en œuvre de la CDI de l'exercice 2018-2019 à l'exercice 2020-2021. Il fournit également une synthèse des principaux points traités par le CCMO au cours de cette période.

3.1 Nouvelles/changements importants entre 2018 et 2021

Changements administratifs

- **Société régionale inuvialuit**

Au cours de la période couverte par le rapport, Samuel Dyck a rejoint le comité en tant qu'analyste des politiques et des programmes. Piers Kreps a rejoint la SRI au poste de directeur associé des affaires gouvernementales.

- **Gouvernement du Canada**

Au cours de la période couverte par le rapport, la coordinatrice de la mise en œuvre du Canada, Janine Flood, a été remplacée par Idris Colakovic.

Autres nouvelles

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la COVID-19 était une pandémie. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont annoncé plusieurs mesures sanitaires et restrictions de voyage pour lutter contre l'augmentation des infections. Une majorité de provinces et de territoires ont annoncé la fermeture de toutes les entreprises, à l'exception des services essentiels comme les épiceries et les pharmacies.

Les activités de mise en œuvre de la CDI ont été gravement affectées par la pandémie de COVID-19. L'obligation de passer aux communications virtuelles a entraîné bien des difficultés pour le gouvernement du Canada, la SRI, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Yukon étant donné la dépendance envers la technologie. Les régions nordiques, autochtones et éloignées ont été touchées de manière disproportionnée en raison de leur situation particulière pour ce qui est de l'accès Internet, de l'accès aux soins de santé et de la sécurité alimentaire.

La SRI a reçu 13 051 220 \$ par l'entremise du Fonds de soutien aux communautés autochtones sous forme de financement direct, fondé sur les distinctions, pour répondre aux besoins des Inuvialuit en réponse à la pandémie de COVID-19. Ces fonds ont été versés par le bureau régional des Territoires du Nord-Ouest du gouvernement du Canada.

Parc territorial de l'île Herschel-Qikiqtaruk

En 2018, le parc territorial de l'île Herschel-Qikiqtaruk a été désigné comme une installation maritime à usage occasionnel et aide Transports Canada à surveiller les navires maritimes qui entrent au Canada et en sortent. Les gardes du parc Herschel sont allés à la rencontre de tous les navires visitant l'île et ont consigné le type de navire, l'heure d'arrivée et de départ et le nombre de passagers à bord et ont obtenu du capitaine une liste des passagers pour Transports Canada.

La pandémie de COVID-19 a affecté les activités des saisons estivales de 2020 et 2021 au parc territorial de l'île Herschel-Qikiqtaruk. Le gouvernement du Yukon a dû obtenir des lettres d'exemption du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour contourner la quarantaine obligatoire de 14 jours lors des déplacements entre les deux territoires pour tous les gardes du parc des Inuvialuit résidant à Aklavik ou à Inuvik. Les bateaux de croisière et les visiteurs autres que les Inuvialuit n'étaient pas autorisés à visiter le parc afin d'assurer la santé et la sécurité des gardes de parc et de leurs collectivités. Les activités de recherche annuelles sur l'île Herschel-Qikiqtaruk entreprises par des chercheurs extérieurs ont également été annulées en 2020 et 2021.

Conférence sur le versant nord du Yukon

La Conférence sur le versant nord du Yukon est organisée par le gouvernement du Yukon en collaboration avec le Comité consultatif de la gestion de la faune (versant nord) afin de favoriser la discussion entre les Inuvialuit, les gouvernements, la population générale et le secteur privé en ce qui concerne les activités de gestion du versant nord du Yukon.

En 2018, le CIGG, le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant nord) et les gouvernements du Canada et du Yukon ont convenu de modifier le calendrier des conférences et ainsi de passer d'un cycle de trois ans à un cycle de cinq ans.

La dernière conférence a eu lieu en 2015. Une conférence était prévue pour 2021, mais elle a été reportée indéfiniment en raison de la pandémie de COVID-19. La prochaine conférence sur le versant nord du Yukon sera planifiée lorsqu'il sera jugé sécuritaire d'organiser un grand rassemblement à l'intérieur.

Projets de recherche en cours dans la région désignée des Inuvialuit

Pendant la période couverte par le rapport, la SRI, le gouvernement du Yukon, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Canada ont mené des recherches dans la région désignée des Inuvialuit sur un large éventail de sujets. De nombreux projets visaient l'observation des répercussions des changements climatiques sur différents aspects de la région; les fluctuations du niveau de méthane, la fonte du pergélisol et les changements dans la glace de mer sont des sujets récurrents dans les documents scientifiques. Des initiatives similaires portaient sur la surveillance de la santé de la faune locale, notamment des études sur les populations de caribous de la Porcupine, de bélugas et de corégones qui sont essentiels aux écosystèmes de la région. En plus des constats écologiques et environnementaux qu'elles ont faits, les institutions participantes ont également étudié les tendances sociales en éducation, santé et logement qui prévalent dans la région désignée des Inuvialuit. Les considérations culturelles ont joué un rôle de premier plan dans nombre de ces études, les chercheurs s'intéressant aux questions de souveraineté alimentaire, de gestion du patrimoine et de préservation de la langue. Dans tous les domaines, on trouve des recherches qui intègrent les connaissances et les modes d'apprentissage traditionnels des Inuvialuit, souvent par l'interrogation des aînés Inuvialuit et la participation des communautés Inuvialuit.

La section qui suit résume certains projets de recherche rendus possibles par la collaboration entre les organisations inuvialuit, les ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux et les établissements de recherche. L'annexe A, Liste des recherches dans la région désignée des Inuvialuit, contient un lien pour consulter la liste complète des projets de recherche compilés avec la contribution de divers ministères du gouvernement du Canada, de la SRI, du CIGG, du gouvernement du Yukon et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Projets auxquels la SRI a contribué

Évaluation environnementale stratégique régionale de Beaufort

Coprésidents : SRI, CIGG, gouvernement du Canada

L'évaluation environnementale stratégique régionale de Beaufort vise à enrichir les connaissances sur la zone étendue de gestion des océans de la mer de Beaufort et à contribuer à l'examen inclus dans la déclaration commune des dirigeants de l'Arctique des États-Unis et du Canada du 20 décembre 2016. Elle vise à a) promouvoir le dialogue, l'éducation, la surveillance et les projets de recherche dans l'ouest de l'Arctique pour favoriser une prise de décision éclairée concernant l'exploitation et la gestion des ressources futures, les programmes de conservation de l'environnement, le respect des principes du développement durable dans les activités communautaires et de subsistance et d'autres activités commerciales complémentaires; à b) étudier les conditions dans lesquelles les Inuvialuit approuvent les activités pétrolières et gazières dans la mer de Beaufort et à c) évaluer comment d'autres variables affecteront l'avenir de la mer de Beaufort (espèces envahissantes, changements climatiques, transport).

Indicateurs économiques socioculturels

Pour atteindre les objectifs à long terme d'autogouvernance et d'autonomie des Inuvialuit, il faut une base de données sociales, culturelles et économiques de qualité. Il est plus facile de bien gouverner lorsqu'on a accès à des informations fiables sur le logement, la santé, les besoins sociaux et les préférences économiques, entre autres. C'est pourquoi le CCMO met en place des institutions qui vont continuellement acquérir, gérer et divulguer des données régionales sur ces sujets. Le travail exige la formation de partenariats avec des organisations détenant des données, l'acquisition de capacités internes (politiques, systèmes et formation du personnel) ainsi que le catalogage et la mise à disposition des données que nous avons déjà.

Le but ultime est de favoriser une prise de décision fondée sur des données probantes dans la région désignée des Inuvialuit, les décideurs disposant de données sociales, culturelles et économiques de la meilleure qualité possible.

Amélioration de la terminologie sur les changements climatiques dans les communications entre les collectivités et les chercheurs de la région désignée des Inuvialuit

Dans l'optique de combler le fossé grandissant entre le savoir traditionnel et la recherche sur les changements climatiques et pour intégrer l'inuvialuktun comme langue de travail dans la région désignée des Inuvialuit, la SRI organisera une série d'ateliers visant l'uniformisation de la terminologie sur les changements climatiques dans les trois dialectes parlés dans la région. Les ateliers feront intervenir des traducteurs des trois dialectes inuvialuktun et des professionnels de la langue de la SRI. Ils aboutiront à un glossaire sur les changements climatiques qui sera accessible en ligne et distribué publiquement aux habitants locaux et aux chercheurs.

Le projet de la SRI a pour objectif de normaliser le langage relatif aux changements climatiques et d'élaborer un glossaire accessible à la population en général. Ce sera un moyen de faciliter la communication entre les collectivités et les chercheurs dans le cadre des travaux réalisés sur l'énergie et les changements climatiques et de favoriser l'utilisation de l'inuvialuktun comme langue de travail dans la région désignée des Inuvialuit.

Projets auxquels le Canada a participé

Évaluation environnementale stratégique régionale de Beaufort (2016-2021)

L'évaluation environnementale stratégique régionale de Beaufort est un projet pluriannuel issu de l'initiative Études environnementales régionales dans l'Arctique, mené sous forme de partenariat entre la SRI, le CIGG et RCAANC. L'évaluation se voulait principalement un moyen de produire des données scientifiques et socio-économiques qui serviraient de base aux évaluations environnementales des projets et à la prise de décision réglementaire pour les activités pétrolières et gazières, tout en renforçant les liens entre les évaluations environnementales et la gestion et la planification intégrées dans la région.

S'appuyant à la fois sur le savoir traditionnel et la science occidentale, l'évaluation a pris en compte les facteurs qui ont des répercussions sur les composantes écosystémiques et en a établi l'importance à la lumière des activités pétrolières et gazières potentielles dans la mer de Beaufort, qui constitue une partie importante de la région désignée des Inuvialuit. Le rapport d'évaluation, rédigé par la société d'experts-conseils Kavik-Stantec, sert à orienter la prise de décisions concernant l'exploitation et la gestion futures des ressources, les programmes de conservation de l'environnement, les activités de subsistance et d'autres activités commerciales complémentaires. Il prend également en compte les mesures d'atténuation visant à réduire les répercussions potentielles et aborde les changements dans l'état de l'écosystème.

En 2020, les responsables de l'évaluation ont produit un rapport final accessible en ligne à rsea.inuvaluit.ca (en anglais). Le site Web de l'évaluation environnementale stratégique régionale de la SRI (en anglais) contient de plus amples renseignements sur le projet.

Le ministère des Pêches et des Océans et le Comité mixte de gestion de la pêche ont également mené quelques projets liés à l'évaluation environnementale stratégique régionale de Beaufort à titre de contributeurs, à savoir : *Local knowledge and new technologies to understand beluga-fish interactions and key habitats in the Beaufort Sea* (connaissances locales et nouvelles technologies pour comprendre les interactions entre les bélugas et les poissons et les habitats d'importance de la mer de Beaufort), *State of the Ocean Environment Report* (rapport sur l'état de l'environnement océanique) et *Regional Coastal monitoring in the ISR: Ecosystem Indicators Part II* (surveillance côtière régionale dans la région désignée des Inuvialuit : indicateurs d'écosystèmes, partie II).

Recherche participative pour évaluer comment le régime alimentaire contribue à la santé, au bien-être et à l'exposition aux contaminants dans la région désignée des Inuvialuit, Canada (2018-2022)

Ce projet a été financé par les Instituts de recherche en santé du Canada et dirigé par la School of Public Health and Health Systems de l'Université de Waterloo.

Le transport à longue distance des polluants menace la sécurité alimentaire de l'Inuit Nunangat, la patrie des Inuits au Canada, en contaminant les aliments traditionnels qui constituent un élément important du régime alimentaire des Inuits. La viande de béluga et le muktuk ont été établis comme des sources considérables de mercure et de contaminants organiques dans le régime alimentaire des Inuits modernes, mais ils apportent également des avantages nutritionnels et culturels importants aux gens qui les consomment. L'étude proposée est un projet de collaboration qui portera sur les risques et les avantages pour la santé de la consommation d'aliments traditionnels à Inuvik, Tuktoyaktuk et Paulatuk, dans les Territoires du Nord-Ouest (Canada). Cette étude permettra de recueillir des données manquantes concernant la région désignée des Inuvialuit par la création d'une base de données actualisée sur les nutriments et les contaminants présents dans les aliments traditionnels, la détermination des sources alimentaires de contaminants et de nutriments pour les adultes et les enfants et l'évaluation des avantages et des risques liés à la consommation d'aliments traditionnels. Elle a pour hypothèse que les aliments traditionnels continuent de procurer des avantages importants aux Inuvialuit; cependant, il faut adopter des directives alimentaires culturellement adaptées pour réduire l'exposition au méthylmercure associée à la consommation de viande de béluga. La consommation d'aliments traditionnels et d'aliments du marché sera établie au moyen de questionnaires sur la fréquence des repas, et les concentrations de contaminants et de nutriments dans les aliments traditionnels seront analysées. Les concentrations de méthylmercure, de contaminants organiques et de nouveaux contaminants préoccupants seront mesurées dans des échantillons de sang afin d'identifier les personnes dont l'exposition est supérieure aux valeurs recommandées pour la santé. Le méthylmercure dans les poils pourra aussi être utilisé pour estimer l'exposition au méthylmercure. L'équipe de recherche communautaire étudiera les composants du régime alimentaire qui contribuent à l'exposition aux contaminants afin de déterminer comment cette exposition pourrait être réduite sans nuire à l'importance culturelle et nutritionnelle de ces aliments.

Ensembles de vêtements autochtones : savoir autochtone et évaluations de l'efficacité pour améliorer les pratiques de sécurité dans le Nord (2020-2020)

Ce projet est financé par le Conseil national de recherches avec des intervenants de Parcs Canada, de la Garde côtière canadienne, du ministère de la Défense nationale, du ministère des Pêches et des Océans, de l'Institut de recherche Aurora, du gouvernement du Nunatsiavut, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du Craft Council of Newfoundland and Labrador et de la Nunavut Development Corporation.

L'objectif est d'étudier la capacité des vêtements autochtones à protéger la personne qui les porte en fonction de leur forme et de leur but et de voir comment ils peuvent servir de guide pour l'utilisation d'équipement de protection individuelle dans des conditions climatiques difficiles, afin d'améliorer la sûreté et la sécurité dans les environnements arctiques. Le projet vise trois objectifs secondaires : évaluer avec précision la protection thermique de divers vêtements pour temps froid fabriqués par des Autochtones et destinés à être utilisés dans des conditions arctiques; déterminer si les ensembles et les composants de vêtements autochtones pourraient permettre de surmonter les difficultés opérationnelles de la flotte et de l'armée fédérales canadiennes et étudier comment les propriétés thermiques des vêtements autochtones

et leur capacité à protéger la personne qui les porte en fonction de leur forme et de leur but peuvent servir de guide pour la conception de vêtements pour temps rigoureux. Les résultats en seront les suivants : offrir un équipement de protection individuelle de substitution aux organisations ayant des responsabilités opérationnelles dans les régions froides; faciliter la diversification économique des communautés en améliorant les débouchés pour les petites entreprises individuelles et accroître les options d'approvisionnement en vêtements autochtones pour le personnel dans les régions froides.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Restauration des côtes de la mer de Beaufort : exploration du potentiel de l'utilisation d'espèces végétales indigènes pour la revégétalisation des côtes touchées par le glissement causé par le dégel du pergélisol (2017-2022)

La recherche a pour grand objectif d'examiner les effets du glissement causé par le dégel du pergélisol et de créer un plan pour atténuer ces effets à l'aide d'espèces végétales indigènes. La recherche porte sur cinq glissements survenus le long de la région côtière de la baie Kugmallit, près de Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces sites ont été choisis en consultation avec le comité de chasseurs et de trappeurs de Tuktoyaktuk.

La recherche vise à étudier le taux d'érosion côtière et les répercussions des glissements causés par le dégel en comparant des photographies aériennes historiques avec des images satellites récentes; à créer des cartes des cours d'eau, de la végétation et de la température du sol du littoral à l'intérieur et à proximité des sites perturbés; à surveiller les effets de l'érosion côtière et des glissements causés par le dégel sur le ruissellement général; à surveiller les effets de l'érosion côtière et des glissements causés par le dégel sur la qualité des eaux côtières et à déterminer s'il est possible d'utiliser des espèces végétales indigènes pour stabiliser les zones touchées par un glissement causé par le dégel le long de la côte de la mer de Beaufort.

Pour effectuer la recherche, plusieurs méthodes sont utilisées : consultation des habitants locaux pour trouver les sites d'étude; techniques de photogrammétrie et d'imagerie multispectrale et thermique par drone; échantillonnage des eaux de ruissellement sur les zones de glissement et collecte de graines de plantes locales pour la revégétalisation.

Cartes numériques en ligne des risques de glissements de terrain le long des collines du Caribou, chenal est du fleuve Mackenzie, à Inuvik (2018-2020)

Les changements climatiques affectent le paysage et le mode de vie des peuples des Territoires du Nord-Ouest. Les effets des changements climatiques sur le paysage sont visibles le long des côtes, à l'intérieur des terres dans les vallées, dans les cours d'eau et le long des pentes. Pour faire face à ces risques, le projet de recherche vise à créer une carte de risques en ligne pour les collines du Caribou, près d'Inuvik. La recherche a pour but principal de créer et de diffuser des cartes de risques. Les informations serviront à diverses fins : établir la réglementation, informer les habitants locaux des risques, évaluer la vulnérabilité et déterminer où placer ou déplacer les cabanes, les transports et les activités de loisirs le long des collines du Caribou. Elle contribuera également aux études de cartographie des risques géologiques et d'évaluation des risques géologiques prévues par la Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest.

Groupe de géoscience du pergélisol à la Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest et recherche scientifique dans la région désignée des Inuvialuit

En vue des travaux du ministère de l'Infrastructure sur la route de Dempster et la route d'Inuvik à Tuktoyaktuk, le groupe de géoscience du pergélisol s'est associé à la Commission inuvialuit d'administration des terres pour former les contrôleurs environnementaux de cette dernière à reconnaître les situations touchant le pergélisol et à consigner les observations sur le terrain.

Gouvernement du Yukon

Déterminer les principaux corridors de déplacement de la faune sur l'île Herschel-Qikiqtaruk (depuis 2018)

Les travaux de surveillance de la faune et de la flore datent de longtemps à l'île Qikiqtaruk. Il existe ainsi beaucoup de données utilisables pour répondre à de nouvelles questions de recherche, effectuer la planification du parc ou se préparer en vue des changements climatiques, par exemple. L'été 2018 n'a pas fait exception à la règle avec la poursuite du projet d'observation de la faune par caméra déclenchée par détecteur de mouvement qui a démarré en 2016. Ce projet, dirigé par le gouvernement du Yukon, a également été intégré à une initiative parallèle de Parcs Canada. Ce projet a déjà permis d'améliorer les connaissances sur les zones névralgiques pour la faune de l'île ainsi que sur les déplacements de la faune dans ces zones : il a été constaté que des animaux se déplacent entre l'île et le versant nord de la partie continentale du parc national Ivavik. En outre, ce projet indique les sites spécifiques qui remplissent des fonctions vitales essentielles pour les animaux. En 2018, Kayla Arey, étudiante d'été au Collège du Yukon et bénéficiaire inuvialuit, a participé à ce projet; elle a été suivie, en 2019, de Jessica Norris, diplômée d'un baccalauréat en sciences et bénéficiaire inuvialuit.

Programme de recherche sur la harde de caribous de la Porcupine et programme e pose de colliers retraçables par satellite (en cours depuis plus de dix ans)

Ce projet est financé par les fonds annuels de mise en œuvre de la CDI par le Canada. Le programme de colliers retraçables par satellite de la harde de caribous de la Porcupine est un programme pluriannuel administré par le gouvernement du Yukon en étroite association avec de nombreuses organisations partenaires. Le programme utilise des colliers retraçables par radio et satellite pour localiser la harde, étudier la naissance et la survie des petits (notamment en période hivernale) et dénombrer les populations. Ce projet pluriannuel continue de fournir des données sur l'utilisation par les caribous de la Porcupine du versant nord du Yukon, en particulier pendant les périodes sensibles du cycle annuel de la harde. Les colliers constituent également la base du suivi et de la gestion de la harde. Ce projet fournit des données quantitatives suivant l'augmentation du nombre de colliers retraçables par satellite déployés sur les spécimens mâles et femelles. Les équipes de terrain déploient des colliers depuis maintenant plusieurs années et remplacent les colliers à ondes métriques traditionnels. Le gouvernement du Yukon travaille en étroite collaboration avec le comité de chasseurs et de trappeurs d'Aklavik sur ce projet.

Recherche sur le pergélisol sur l'île Herschel-Qikiqtaruk (en cours depuis plus de dix ans)

Ce projet universitaire mené au parc territorial de l'île Herschel-Qikiqtaruk au Yukon est dirigé par Hugues Lantuit, Ph. D., de l'Institut Alfred Wegener en Allemagne. C'est un projet pluriannuel qui porte sur le dégel du pergélisol et le glissement qui s'ensuit causés par les changements climatiques sur l'île Herschel-Qikiqtaruk, un processus qui a provoqué l'effondrement de pans entiers de la côte et a rempli la mer de Beaufort environnante du carbone et des nutriments qui avaient été piégés dans le sol au fil des millénaires. L'Institut se rend sur l'île Herschel-Qikiqtaruk depuis plus de dix ans pour réaliser ses études sur le pergélisol et a accumulé un ensemble complet de données. En raison des restrictions liées à la COVID-19, les chercheurs n'ont pas pu effectuer leurs travaux sur l'île Herschel-Qikiqtaruk en 2020 et 2021.



Crédit photo: Société régionale inuvialuit

Pour obtenir une liste des recherches en cours dans la région désignée des Inuvialuit, veuillez communiquer avec researchISR.researcherISR@rcaanc-circnac.gc.ca.

3.2 Rapport d'activités pour les exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021

La section qui suit donne les grandes lignes des principaux points traités par le CCMO au cours des exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

3.2.1 Administration et financement

Nominations aux commissions et comités

La SRI est en train de numériser les dossiers de la Commission d'arbitrage des Inuvialuit. Des plans sont envisagés pour que la population générale puisse avoir accès aux documents dans un dépôt central, lorsque la chose est autorisée.

La Convention définitive des Inuvialuit a établi six commissions et comités en cogestion qui font l'objet de travaux du CCMO. Toutes les commissions ont des membres nommés par diverses parties à la Convention. Plusieurs nominations ont été effectuées au cours de la période couverte par le rapport. De nouveaux représentants du Canada, du gouvernement du Yukon et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont été nommés à la Commission d'arbitrage des Inuvialuit, au Comité d'étude des répercussions environnementales et au Bureau d'examen des répercussions environnementales.

Le président de la Commission d'arbitrage des Inuvialuit, Stindar Lal, a pris sa retraite en 2020 après 30 ans de service. Toutes les parties souhaitent remercier le président Lal pour son service et sa contribution à la Commission. L'ancien président Lal gardait tous les dossiers d'arbitrage, et les parties ont accepté de les transporter à Inuvik pour les numériser. Comme toutes les décisions d'arbitrage étaient unanimes, il n'y a eu aucun souci à les numériser. Les dossiers de la Commission sont en cours de numérisation par la SRI. Actuellement, la SRI travaille à mettre en place un dépôt central où toutes les parties pourraient accéder aux dossiers d'arbitrage numériques.

Le point 2018-2021 sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Le projet de loi C-15, Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, a été déposé à la Chambre des communes le 3 décembre 2020 par le ministre de la Justice.

Le projet de loi affirme que la Déclaration s'applique au droit canadien et fournit un cadre permettant au gouvernement fédéral de rendre ses lois conformes à la Déclaration. La Déclaration a été adoptée par voie de résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 septembre 2007. La SRI a souligné l'importance du projet de loi C-15. Le Canada a continué à informer le CCMO de la CDI de l'avancement des travaux entourant le projet de loi.

Cartes d'identité inuites

Les nouvelles cartes d'identité inuites comprendront le numéro N, le statut d'Inuit, la langue préférée, une photo et d'autres informations sur l'admissibilité. La SRI collabore avec un fournisseur qui s'occupe du passeport canadien pour la production de ses cartes d'identité et a consulté l'Inuit Tapiriit Kanatami pour assurer une uniformité à l'échelle nationale.

Afin d'accroître l'accessibilité des programmes et des services hors des zones d'établissement pour les services de santé non assurés, en particulier chez les fournisseurs de services du sud, l'Inuit Tapiriit Kanatami a proposé une carte d'identité inuite à usages multiples. Ces cartes d'identité inuites nationales comprendraient entre autres le numéro N (numéro d'identification utilisé par les Inuits pour accéder à des services de santé non assurés).

Après avoir soumis un plan de travail et un budget pour la création des cartes d'identité, le Canada a accordé un financement unique en janvier 2020 pour mener à bien le projet. Dans le cadre de ce projet, la SRI a proposé d'établir des kiosques portables où il serait possible de créer de nouvelles cartes d'identité, kiosques offerts par la Compagnie canadienne des billets de banque. Lors de la réunion du CCMO de novembre 2020, la SRI a présenté un échantillon de carte d'identité sur laquelle on pouvait lire des renseignements de santé comme le numéro N, la photo, l'adresse et le numéro de statut autochtone. À l'avenir, la SRI entend acheter des cartes pour tous les Inuvialuit, y compris ceux résidant dans les centres à forte densité de population inuvialuit comme Edmonton. La SRI a examiné les options pour adopter les cartes d'identité inuvialuit et a déterminé que les conversations avanceraient mieux avec l'Inuit Tapiriit Kanatami au niveau national afin de réaliser une économie d'échelle lors de l'achat des nouvelles cartes d'identité.

Financement de la mise en œuvre

Le Canada et la SRI ont des discussions bilatérales continues sur le financement de la mise en œuvre et cherchent à moderniser les niveaux de financement de manière à ce qu'ils correspondent aux activités définies dans la CDI.

Le renouvellement du financement de la mise en œuvre est un point permanent de l'ordre du jour de toutes les réunions du CCMO. Historiquement, les renouvellements de financement pour établir les niveaux de financement de la mise en œuvre ont lieu tous les dix ans avec des accords intermédiaires si les circonstances le justifient. Le dernier accord décennal sur les niveaux de financement (2004 à 2014) n'a pas été révisé. Étant donné que les niveaux de financement ont été établis il y a plus de dix ans, le gouvernement du Yukon et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont demandé un mandat du Canada pour négocier un nouvel accord. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Canada n'a pas eu le mandat de négocier de nouveaux niveaux de financement avec les gouvernements territoriaux. La CDI a été l'un des premiers accords signés. À l'époque, aucun plan de financement de la mise en œuvre n'était associé à l'accord, ce qui a entraîné un financement moindre pour la SRI par rapport aux autres groupes autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Au fil des ans, la SRI n'a cessé d'exprimer ses préoccupations concernant le financement de la mise en œuvre. Le Canada a reconnu la chose et a travaillé en collaboration pour fournir un financement qui réponde à ses besoins de mise en œuvre.

Parallèlement aux discussions bilatérales sur le financement, la SRI participe également au processus du M5. Le modèle de financement du M5 fait toujours l'objet de discussions entre les parties aux négociations afin d'en déterminer les facteurs incrémentiels.

3.2.2 Environnement, terres et changements climatiques

Bassins de retenue

La SRI, l'industrie (représentée par l'Association canadienne des producteurs pétroliers), le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le Canada (Organisation des affaires du Nord) et le gouvernement du Yukon ont tenu leur première réunion en novembre 2020, au cours de laquelle ils ont convenu de former un groupe de travail sur l'assainissement des bassins de retenue qui s'appellera par la suite le Comité du programme de gestion des bassins de retenue de la région désignée des Inuvialuit.

Les bassins de retenue des déchets de forage sont des fosses creusées dans le pergélisol, où les déchets de forage provenant de l'exploration pétrolière et gazière ont été enterrés. Il y a environ 223 bassins³ dans la région désignée des Inuvialuit. Le dégel rapide du pergélisol et l'érosion du littoral causés par les changements climatiques⁴ ont augmenté les risques de lixiviation des déchets des bassins vers le milieu environnant. Ce problème préoccupe de plus en plus la SRI, qui a exprimé le désir de remédier à la situation ou d'enlever les bassins au besoin.

Lors de la réunion du CCMO de la CDI d'avril 2018, la SRI a exprimé ses inquiétudes concernant les bassins de retenue des déchets de forage contenus dans le pergélisol. Des discussions ont eu lieu concernant la création d'une liste des bassins qui doivent être nettoyés ou surveillés en priorité. Le 27 octobre 2018, la SRI a présenté un énoncé de travaux sur la défaillance des bassins de retenue de déchets de forage et les changements climatiques afin de recueillir des fonds pour réaliser une évaluation des bassins. En réponse à l'inquiétude toujours croissante, le CCMO a accepté de réaliser un projet visant à étudier l'état des bassins existants. Le Secteur de la mise en œuvre de RCAANC a accordé 200 000 \$ à la SRI au cours de l'exercice 2019-2020, reconnaissant ainsi l'importance de mener des recherches préliminaires sur les bassins situés sur les terres des Inuvialuit.

En août 2019, la SRI a engagé Arktis Solutions pour mener à bien le projet de recherche et le rapport qui en résulte a été publié et transmis à toutes les parties en mars 2020. En juin 2020, le CCMO a discuté des conclusions du rapport et des options pour contribuer à la réalisation des travaux par la SRI, comme la formation d'un groupe de travail sur les bassins de retenue. Il a été entendu que la SRI organiserait et coordonnerait un groupe de travail sur les bassins de retenue. Le groupe de travail sur les bassins de retenue s'est réuni en novembre 2020 avec des représentants de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, de la Commission inuvialuit d'administration des terres, de la SRI, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du gouvernement du Yukon et du gouvernement fédéral, y compris Affaires du Nord Canada et le Secteur de la mise en œuvre. Lors de la réunion, les parties ont convenu d'élaborer un mandat et un plan de travail pour le groupe.

Par la suite, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises et a progressé dans la rédaction du mandat et du plan de travail. La planification a également commencé pour le groupe de travail technique qui aura pour objectif d'obtenir les données qui manquent cruellement concernant les bassins de retenue (en particulier la gravité de leur état) et de planifier les travaux d'assainissement nécessaires.

³ Société régionale inuvialuit. Mars 2021. Inuvialuit Settlement Region; drilling sums failure and climate change report. Arktis Solutions, p. 6.

⁴ Ibid., p. 74.

Nettoyage environnemental des sites de déchets contaminés

Les sites contaminés dans la région désignée des Inuvialuit sont pour la plupart un héritage des sites du Réseau d'alerte avancé et des activités pétrolières et gazières. Le CCMO de la CDI est une plateforme permettant aux parties de faire le point sur le dossier.

Les sites contaminés constituent une préoccupation environnementale distincte, souvent abordée en même temps que la question des bassins de retenue. La principale préoccupation de la SRI est l'assainissement et la surveillance continue de certains sites contaminés des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon dans la région désignée des Inuvialuit, qui relèvent de la compétence de ministères territoriaux et fédéraux qui ne font pas partie de RCAANC, comme le ministère de la Défense nationale (MDN) et Parcs Canada. RCAANC a coordonné les réunions entre ces ministères et la SRI lors des réunions du CCMO. Lors de la réunion du CCMO d'avril 2018, le MDN a fait une présentation sur l'assainissement des sites du Réseau d'alerte avancé sur le versant nord du Yukon, où la SRI craignait que l'érosion du littoral du Yukon entraîne des fuites de matières dangereuses dans l'océan. Les parties à la réunion du CCMO organisent maintenant des rencontres internes et externes au comité pour des mises à jour régulières entre les ministères fédéraux, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement du Yukon et la SRI sur les efforts de surveillance.

3.2.3 Questions et points relatifs à la CDI

Examen imposé par l'article 16

Le CCMO de la CDI entreprend un examen des mesures économiques mises en œuvre dans la région désignée des Inuvialuit, conformément aux obligations découlant de l'article 16 de la CDI. Le mandat est en cours de signature par les parties. Toutes les parties collaborent afin de rédiger une demande de propositions visant à trouver un entrepreneur indépendant pour mener l'examen.

L'article 16 de la CDI exige qu'un examen complet de l'efficacité des dispositions relatives aux mesures économiques soit publié tous les cinq ans. Suivant les résultats du premier examen public en l'an 2000, le CCMO est en train d'en réaliser un deuxième qui sera rendu public.

Un petit groupe de travail a été créé en 2011 avec des membres de la SRI, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du Canada; le gouvernement du Yukon s'est ajouté à ces membres en 2019. L'objectif initial du groupe de travail était de remplacer l'examen périodique comme méthode d'évaluation des progrès économiques dans la région désignée des Inuvialuit, mais les plans ont changé en mai 2017 lorsque le groupe s'est vu conférer le mandat de rédiger un deuxième rapport à la demande de la SRI. À cette fin, le groupe de travail se réunit en dehors des réunions régulières du CCMO afin de discuter du mandat, du cadre et de la méthodologie ainsi que d'une demande de propositions pour réaliser l'examen imposé par l'article 16.

Parvenir à la version définitive du mandat est un objectif continu depuis 2018 dans une optique de clarifier les objectifs de l'examen et de minimiser les désaccords entre les parties qui pourraient entraver les travaux visant à donner suite aux conclusions de l'examen. Après de vastes négociations, les parties ont convenu d'adopter une approche globale de l'exercice d'examen des mesures économiques qui tient compte des déterminants sociaux du développement économique tout en respectant les objectifs définis au paragraphe 16(2) de la CDI. Font notamment partie des indicateurs sociaux des facteurs tels que l'éducation et les résultats culturels des programmes sociaux. Le mandat est en cours de signature par les parties.

Aussi dans les travaux de préparation à l'examen imposé par l'article 16 se trouve l'examen d'un cadre et d'une méthodologie élaborés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en 2019. Toutes les parties se sont également engagées à rédiger une demande de propositions en vue de trouver un expert-conseil tiers pour effectuer l'examen. Les prochaines étapes consistent à engager un expert-conseil et à décider des indicateurs socio-économiques et de la méthodologie à utiliser.

IFA-101/102

IFA-101 est un site Web d'apprentissage en ligne en anglais accessible au public créé par la SRI avec l'aide financière du Canada pour informer les bénéficiaires, l'industrie et le personnel gouvernemental de leurs responsabilités aux termes de la CDI. Après son achèvement en 2019, les membres du CCMO de la CDI ont exprimé leur intérêt pour l'élaboration d'un module IFA-102, dont la SRI est toujours le fer de lance.

Les travaux relatifs au cours IFA-101 ont commencé en 2018, avec l'idée de créer un outil en ligne pour mieux faire comprendre les dispositions de la Convention parmi les membres des commissions et comités de cogestion des Inuvialuit ainsi que les représentants des gouvernements territoriaux et fédéral. Le site Web, en anglais, a été lancé en décembre 2019 avec quatre modules donnant des renseignements de base sur la Convention et les Inuvialuit. Il a depuis été intégré au plan de formation du ministère de l'Environnement du gouvernement du Yukon. Un deuxième volet sur les organismes de gestion de la faune et leurs mandats a été proposé en 2020, avec la possibilité d'une expansion périodique. L'élaboration du cours IFA-102 est en cours, sous la direction de la SRI avec l'aide d'autres parties du CCMO de la CDI.

Modifications à la CDI

Les membres du CCMO de la CDI travaillent à la révision des versions officielle et consolidée de la CDI. Il s'agit d'un projet à long terme qui a débuté avant la période couverte par le présent rapport.

Il est nécessaire d'apporter des modifications techniques et administratives à la CDI afin d'intégrer les concepts introduits après la première signature de l'accord et de corriger les erreurs relevées dans le document par les parties au CCMO en 2005. La procédure de révision varie en fonction de la version de la CDI. En raison de la nature juridique de la CDI, les modifications proposées pour la version officielle doivent d'abord être traduites en français avant de pouvoir être approuvées par voie de décret officiel. Les modifications apportées à la version consolidée peuvent être approuvées directement par le CCMO. Le cycle actuel de modifications vise à corriger les formulations dans les annexes de la version consolidée. Le CCMO continue à faire la liste des modifications proposées et à suivre le processus d'approbation obligatoire.

Rapports annuels

Dans le cadre de l'accord entre la SRI et le Canada qui a établi le CCMO de la CDI, le Canada publie des rapports annuels sur les activités du Comité en guise de suivi des questions de mise en œuvre.

Au cours de la période englobant les exercices 2018-2019 à 2020-2021, le CCMO de la CDI a entrepris un processus de standardisation des rapports annuels. Autrefois celle du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la responsabilité de rédaction des rapports incombe dorénavant au Canada. Les parties au CCMO ont convenu de traduire les futurs rapports annuels en inuvialuktun par étapes afin de minimiser les coûts de traduction et les délais de publication, en supposant qu'il soit possible de trouver un traducteur prêt à faire tous les rapports. Le CCMO a également amélioré le processus de production de rapports en créant un nouveau cadre comportant des éléments communs à tous les futurs rapports ainsi qu'un gabarit au moyen duquel les parties peuvent rédiger leur contribution, tous deux conçus par le Canada. À l'avenir, le CCMO continuera à adapter les rapports annuels aux besoins du Comité et à faire avancer les travaux de traduction.



Crédit photo: Société régionale inuvialuit

Chapitre 4 : Financement de la mise en œuvre

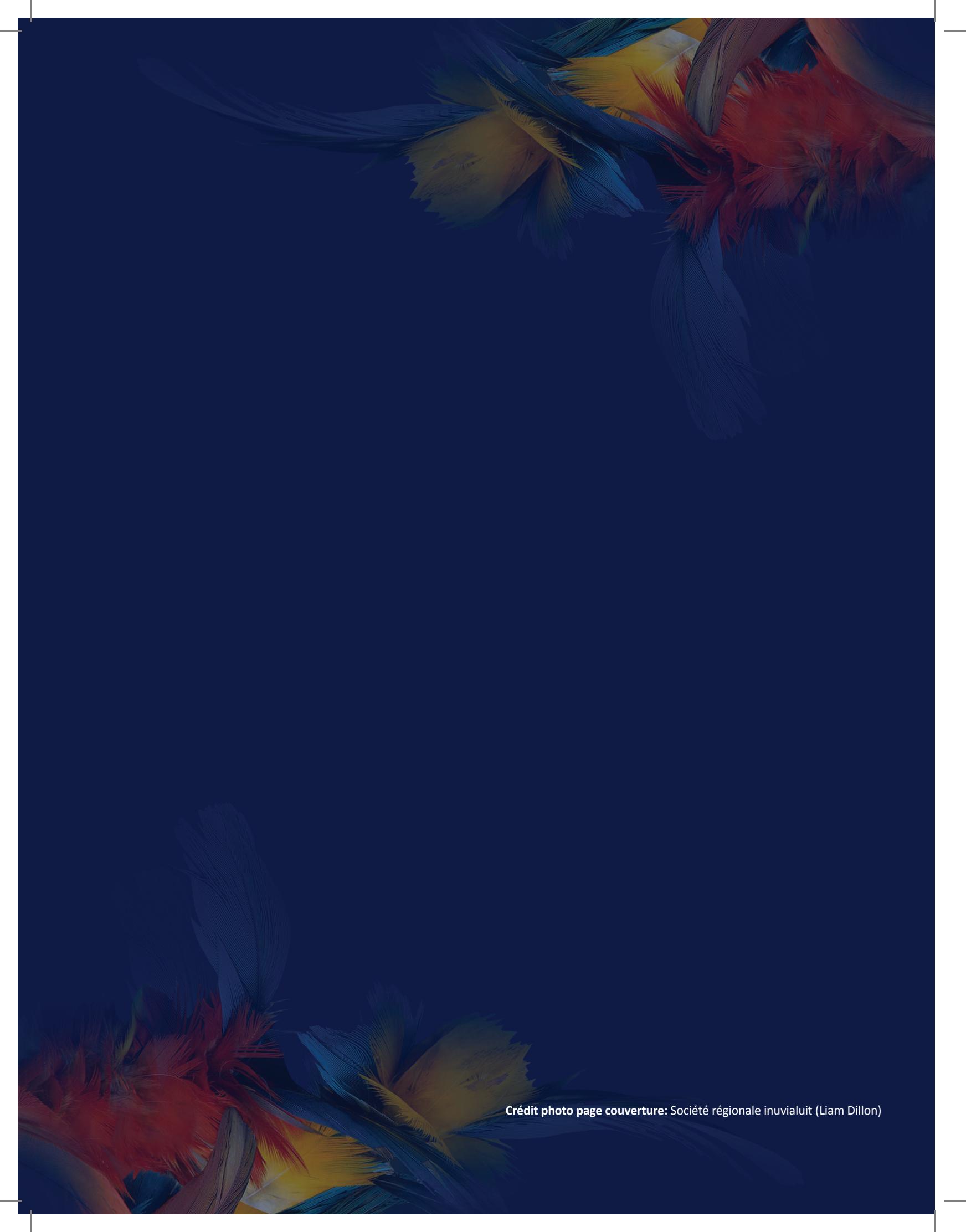
Au cours de la période couverte par le présent rapport, en plus de son financement de base pour la mise en œuvre, la SRI a reçu les fonds ci-dessous pour diverses activités telles que l'initiative Études environnementales régionales dans l'Arctique dans la mer de Beaufort, le projet de carte d'identité inuite et l'évaluation de l'état des bassins de retenue dans la région désignée des Inuvialuit. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Yukon ont reçu le financement ci-dessous pour contribuer à la mise en œuvre de la CDI. La Commission d'arbitrage des Inuvialuit reçoit également un financement de base du Canada pour mener ses activités.

Organisation	Financement reçu pour l'exercice 2018-2019	Financement reçu pour l'exercice 2019-2020	Financement reçu pour l'exercice 2020-2021
Société régionale inuvialuit	9 015 996,00 \$	10 355 120,50 \$	9 071 640,00 \$
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	4 814 337,00 \$	4 876 399,00 \$	4 982 987,00 \$
Gouvernement du Yukon	1 478 037,00 \$	1 497 090,00 \$	1 529 813,00 \$
Secrétariat mixte (pour le CIGG et les groupes de cogestion)	3 426 903,00 \$	3 596 079,00 \$	3 678 342,47 \$



Crédit photo: Société régionale inuvialuit





Crédit photo page couverture: Société régionale inuvialuit (Liam Dillon)